



PREFET DES BOUCHES- DU- RHONE

# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**SPECIAL N ° 158 - JUIN 2014**

# SOMMAIRE

## **Le préfet des Bouches- du- Rhône**

### **Secrétariat Général aux Affaires Départementales**

Décision N °2014164-0004 - Décision du 13 juin 2014 de délégation de signature concernant Hugo BALIA Ingénieur Hospitalier au Centre Hospitalier du Pays

d'AIX

Centre Hospitalier Intercommunal AIX PERTUIS

..... 1





PREFET DES BOUCHES- DU- RHONE

## **Décision n ° 2014164-0004**

**signé par**  
**Le Directeur du Centre Hospitalier du Pays d' AIX**

**le 13 Juin 2014**

**Le préfet des Bouches- du- Rhône**  
**Secrétariat Général aux Affaires Départementales**

Décision du 13 juin 2014 de délégation de signature concernant Hugo BALIA Ingénieur Hospitalier au Centre Hospitalier du Pays d'AIX Centre Hospitalier Intercommunal AIX PERTUIS

**DELEGATION DE SIGNATURE**

Le Directeur du Centre Hospitalier du Pays d'Aix / Centre Hospitalier intercommunal Aix-Pertuis

Vu l'ordonnance n°2010-177 du 23 février 2010 et notamment l'article L.6143-7 du code de la santé publique,

Vu le décret n° 2009-1765 du 30 décembre 2009 relatif au directeur et aux membres du directoire des établissements publics de santé,

Vu la note de service portant organigramme de direction,

Vu l'arrêté du Centre National de Gestion du 24 novembre 2011 relatif à la désignation du directeur,

**DECIDE**

En cas d'absence ou d'empêchement de Mlle Emmanuelle SABOT, Directrice des Finances et de la Gestion de la Performance, de donner délégation à M. BALIA Hugo, Ingénieur Hospitalier, pour signer, au nom du Directeur du Centre Hospitalier du Pays d'Aix :

- tous les documents et courriers afférant à l'organisation, au fonctionnement et à la gestion du service,
- ainsi que les titres de recettes.

M. Hugo BALIA est autorisé à signer tous documents relatifs à la ligne de trésorerie.

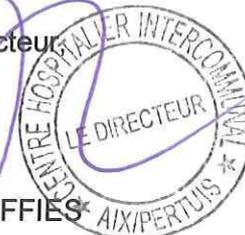
Aix-en-Provence, le 13 juin 2014

L'ingénieur hospitalier



H. BALIA

Le Directeur

  
  
J. BOUFFIES